Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 056-215601485-20260706-2026_07_072-DE

MAIRIE de NOSTANG

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du Lundi 6 juillet 2026

Nombre de membres			
Afférents	Représentés	Présents	Nombre de votants
19	6	13	19

Date de la convocation : 15/06/2026
Date d'affichage : 15/06/2026

VOTE
A l'unanimité
Pour : 19
Contre :
Abstention :

Secrétaire de séance : Hélène MACKOWIAK

L'an deux mille vingt-six, le six juillet à dix-neuf heures le Conseil Municipal de la Commune de NOSTANG, dûment convoqué le quinze juin 2026, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GOURDEN, Maire.

Présents : GOURDEN Jean-Pierre, AMAND Erik, BLAYO Jean-Marie, GUYONVARCH David, HALLOIN Sandrine, KOWAL Lucie, LE BIHAN Anne-Françoise, LE GUEN Sarah *(arrivée à 19h25)*, LOEZIC Pierre-Alain, MACKOWIAK Hélène, THOMAS Véronique, THOMAS Anne-Laure, TRECANT François.

Absents excusés 6 : ANDRÉ Hervé pouvoir à TRECANT François / BROQUARD Ghislaine à Jean-Pierre GOURDEN / DUPLESSIS Fabien à Sandrine HALLOIN / LE BELLOUR Julien à Pierre-Alain LOËZIC / LE FRAPPER Mélinda, pouvoir à BLAYO Jean-Marie / LE GULUDEC Antoine pouvoir à GUYONVARCH David

Application des dispositions de l'article L.2121-20 de la loi n° 96-142 du 21 février 1996 relative à la partie législative du Code Général des Collectivités Territoriales).

Absents *(sans pouvoir)* :

D-2026-07-072 (1/3)

SOLLICITATION D'UNE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTALE AU TITRE DU PROGRAMME DE SOLIDARITE TERRITORIALE (PST) :

PROGRAMME DE TRAVAUX DE REFECTION DE VOIRIE
RESIDENCE LE KREIZ KER – RESIDENCE LA CHATAIGNERAIE ET VOIRIE D'ACCES AUX SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX

Monsieur le Maire fait lecture du bordereau suivant :

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant que la commune poursuit une politique d'entretien et d'amélioration de son patrimoine communal afin de garantir la sécurité des usagers, la pérennité des infrastructures et l'attractivité de son territoire ;

Considérant que plusieurs voiries communales présentent aujourd'hui un état de dégradation avancé nécessitant des travaux de réfection afin d'assurer des conditions normales de circulation et de prévenir une aggravation des désordres constatés ;

Considérant que la commune souhaite inscrire ces opérations dans un programme global de travaux de voirie et solliciter, à ce titre, le soutien financier du Programme de Solidarité Territoriale (PST) au taux de solidarité départementale applicable à la commune, dans la limite du taux qui est arrêté par le Département ;

Le Maire présente au Conseil municipal les trois opérations suivantes :

1 – Réfection de la voirie du lotissement Kreis Ker

La chaussée du lotissement Kreis Ker présente de nombreuses dégradations (fissurations, affaissements et usure de la couche de roulement) qui nuisent à la sécurité et au confort des usagers. Les travaux consistent en une réfection complète de la chaussée avec mise en œuvre d'un nouvel enrobé afin de pérenniser cet axe de desserte.

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 056-215601485-20260706-2026_07_072-DE

MAIRIE de NOSTANG

D-2026-07-072 (2/3)

SOLLICITATION D'UNE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTALE AU TITRE DU PROGRAMME DE SOLIDARITE TERRITORIALE (PST) :

PROGRAMME DE TRAVAUX DE REFECTION DE VOIRIE
RESIDENCE LE KREIZ KER – RESIDENCE LA CHATAIGNERAIE ET VOIRIE D'ACCES AUX SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX

2 – Réfection de la voirie du lotissement de la Châtaigneraie

Le revêtement de chaussée du lotissement de la Châtaigneraie est fortement dégradé par le vieillissement et le trafic. Les travaux projetés permettront de restaurer durablement la qualité de la voirie, d'améliorer la sécurité des déplacements et de limiter les coûts futurs d'entretien.

Montant estimatif des travaux : 34 797,60 € HT.

3 – Aménagement de la cour des services techniques

La cour des services techniques nécessite un aménagement par la réalisation d'un revêtement en enrobé afin d'améliorer les conditions d'accès, de circulation et de manœuvre des véhicules communaux, tout en facilitant les interventions quotidiennes des agents et en sécurisant les déplacements sur le site.

Montant estimatif des travaux : 27 930,73 € HT.

Le coût total prévisionnel de ce programme de travaux s'élève à :

- **Lotissement Kreis Ker :** 35 423,10 € HT
- **Lotissement de la Châtaigneraie :** 34 797,60 € HT
- **Cour des services techniques :** 27 930,73 € HT

Montant total du programme : 98 151,43 € HT.

Présentation du plan de financement de l'ensemble du programme travaux de voirie

DEPENSES	Montant HT	RECETTES	Montant
Travaux voirie réfection de chaussée en enrobée **Résidence Kreiz Ker** (rabotage – sciage chaussée – fourniture et pose bordures-bordurettes et/ou caniveaux – remise tampon – couche d'accrochage – fourniture et mise en œuvre)	35.423,10 €	Subvention Conseil Départemental 25 %	8 855,77 €
Travaux voirie réfection de chaussée en enrobée **Lotissement La Châtaignerie** (rabotage – sciage chaussée – fourniture et pose bordures-bordurettes et/ou caniveaux – remise tampon/regards – couche d'accrochage – fourniture et mise en œuvre)	34.797,60 €	Subvention Conseil Départemental 25 %	8 699,40 €
Travaux voirie réfection de chaussée en enrobée **pour l'aménagement de la cour des services techniques** (Terrassements – curage – création de fossés - couche d'accrochage – fourniture et mise en œuvre)	27.930,73 €	Subvention Conseil Départemental 25 %	6.982,68 €
		Total subvention	24.537,86 €
		Autofinancement	73.613,57 €
TOTAL dépenses	**98.151,43 €**	**Total recettes**	**98.151,43 €**

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 056-215601485-20260706-2026_07_072-DE

MAIRIE de NOSTANG

D-2026-07-072 (3/3)

SOLLICITATION D'UNE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTALE AU TITRE DU PROGRAMME DE SOLIDARITE TERRITORIALE (PST) :

PROGRAMME DE TRAVAUX DE REFECTION DE VOIRIE
RESIDENCE LE KREIZ KER – RESIDENCE LA CHATAIGNERAIE ET VOIRIE D'ACCES AUX SERVICES TECHNIQUES

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- d'approuver le programme de travaux de voirie 2026 tel que présenté ci-dessus, pour un montant total de **98 151,43 € HT** ;
- de solliciter une subvention au titre du **Programme de Solidarité Territoriale (PST)** au Taux de Solidarité Départementale calculé à 25 % ;
- d'arrêter le plan de financement définitif en fonction du montant de la subvention qui sera attribuée ;
- de préciser que les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à déposer le dossier de demande de subvention, à signer tous les documents nécessaires à son instruction ainsi que toute pièce relative à l'exécution de cette décision.

Voté à l'unanimité par 19 Voix Pour,

Fait les jours, mois et an susdits

Le Secrétaire de séance, **Le Maire,**

Hélène MACKOWIAK **Jean-Pierre GOURDEN**

MAIRIE DE NOSTANG (MORBIHAN)

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

Nostang, le 06 juillet 2026
Le Maire,
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.